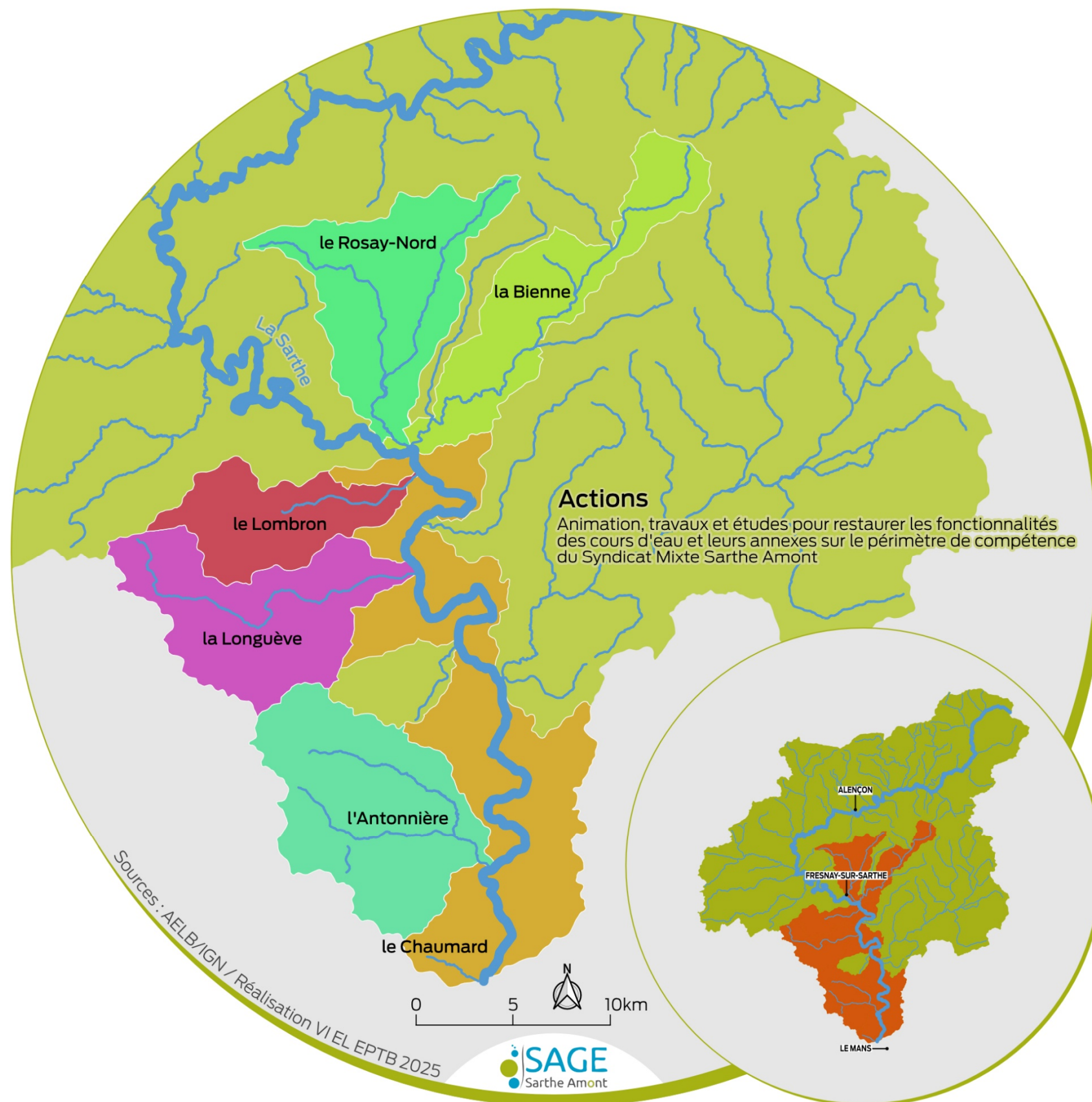






Thème N°1 : Milieux Aquatiques – Action 1.1

Animation, travaux et études pour restaurer les fonctionnalités des cours d’eau et leurs annexes sur le périmètre de compétence du Syndicat Mixte Sarthe amont



Descriptif du projet

Masse d’eau du Rosay-Nord (FRGR0470) et du Lombron (FRGR1310) :

Une étude a été lancée en 2024 (intégrant le CTeau 2022-2024) et est en cours pour permettre de déterminer les actions à mener pour améliorer la qualité de ces deux masses d’eau. Cette étude se termine en novembre 2025 permettant de lancer les travaux de restauration de la morphologie et de la continuité écologique après DIG sur la période 2026 – 2030

Masse d’eau de la Longuève (FRGR1293) :

Une étude est en cours sur la *Guêpe* affluent direct en rive droite de la *Longuève* (intégrant le CTeau 2022-2024), dont l’objectif est d’identifier et de hiérarchiser les différents éléments concourant aux problématiques d’inondations et de ruissellement de la commune de Mézière sous Lavardin. Cette étude a déjà mis en avant des actions à mener pour améliorer la qualité et le fonctionnement de ce cours d’eau. Cette étude se terminant mi 2025, des travaux de restauration morphologique sont prévus sur la période 2026 – 2030

Masse d’eau de la Bienne (FRGR0469) :

À la suite d’une étude réalisée en 2010 sur la masse d’eau de la *Bienne*, différents points de blocage avaient été relevés en termes de continuité écologique. Le lavoir de *Neufchâtel en Saosnois* fait partie de ses points importants et nécessiterait une étude préalable et des travaux d’aménagements pour répondre à l’objectif de continuité sur le ruisseau du *Vieille-ville* affluent direct en rive droite de la *Bienne*.

Masse d’eau de l’Antonnière (FRGR0473):

En 2020 une étude de la masse d’eau de l’*Antonnière* a mis en avant une stratégie d’amélioration de la qualité écologique de l’*Antonnière* et de ses affluents sur le territoire de la communauté urbaine de *Le Mans Métropole*. Les actions proposées dans le programme d’actions concernent des enjeux de continuité écologique, de restauration des zones humides, de restauration du lit mineur et la restauration de la ripisylve. Il est encore nécessaire de préciser techniquement et financièrement les travaux via une étude de faisabilité sur les secteurs sélectionnés qui sont : la commune de la *Milesse* et celle d’*Aigné*. Pour donner suite à cette étude des travaux sont prévus d’être réalisés.

Masse d’eau du Chaumard (FRGR0455B) :

Une étude réalisée en 2023 a posé le programme d’actions pour l’amélioration de la qualité écologique du *Chaumard*, cours d’eau situé sur la commune de *Rouillon* et du *Mans*. Il a été déterminé que le Syndicat Mixte de la Sarthe Amont pourrait réaliser les travaux de restauration morphologique sur la confluence du *Petit Chaumard* et du *Chaumard* sur 200 mètres linéaires.

Maître d’ouvrage

Syndicat Mixte de la Sarthe Amont

Représentant légal :

Pascal DELPIERRE

Représentant dossier :

Enora BERTHOU

E-mail du représentant dossier : enora.berthou@smsartheamont.fr

Tel : 07.50.75.32.00

Adresse : 2 rue Abbé Lelièvre, 72130 FRESNAY-SUR-SARTHE

Détail financier et plan de financement prévisionnel

Opération	2025	2026	2027	Total € TTC
Animation du contrat	100 000	100 000	100 000	300 000
Animation du contrat mutualisé	10 000	30 000	30 000	70 000
Travaux	80 000	80 000	110 000	270 000
Etudes de conception et de maîtrise d’œuvre	/	50 000	/	50 000
Suivis / communication	10 000	15 000	15 000	40 000
Total travaux études suivis	90 000	145 000	125 000	360 000

Financeurs	Montant éligible €	Taux	Montant €
AELB (animation du contrat)	370 000	60%	222 000
SMSA - autofinancement (animation du contrat)		40 %	148 000
AELB (étude, travaux et suivis)	360 000	50%	180 000
Région Pays de la Loire (étude, travaux et suivis)		30%	108 000
SMSA - autofinancement (étude, travaux et suivis)		20 %	72 000

Indicateurs de suivi

Indicateurs techniques : Restauration des cours d’eau : nombre d’études réalisées, ml de cours d’eau restauré, nombre d’opérations engagées.
Restauration continuité : nombre d’ouvrages ou sites étudiés, nombre de propriétaires volontaires, nombre d’ouvrages rendus franchissable, évolution du taux d’étagement, ml d’écoulement restauré
Indicateurs environnementaux : Indice abondance Truitelle ou IPR (selon cours d’eau), caractérisation hydromorphologique, inventaires faunes/flores si nécessaire, Suivi piézométrique quand possible